

CIRCUIT N°1

Flèches jaunes n°1

Longueur 8 km environ

Temps prévu 3 h

Dénivelée 155 m

Départ: place du Marché.

Prendre à gauche la levée du Canal. Passer sous le pont et aller jusqu'au port de plaisance. Revenir par la gauche sur la place du Capitaine Giraud et prendre à droite la rue du Reulet. Au sommet de la côte, prendre à gauche la rue Close. Au bout à droite, un petit chemin vous emmène jusqu'au carrefour de Chamard. Là, suivre la 1ère route à gauche. Plus loin, laisser la 1ère route à droite et monter pour traverser la RD 978. Prendre en face le sentier qui vous conduit à la Maison Rouge.

Suivre la route jusqu'au 1er STOP de la RD 26.

Tourner à droite et au STOP suivant, prendre à

gauche la route d'Aluze. A environ 300 m à

gauche, descendre le chemin de Boichot. Vous êtes

sur le GR de pays " au fil des vignes et des

vallées" (jaune et rouge). En arrivant aux

premières maisons du Tronchat, prendre la

première route à droite qui vous mène au Moulin

Roizot. Par la gauche, revenir jusqu'à la route des

Champs Pincés dite des Crayes. Tourner à gauche

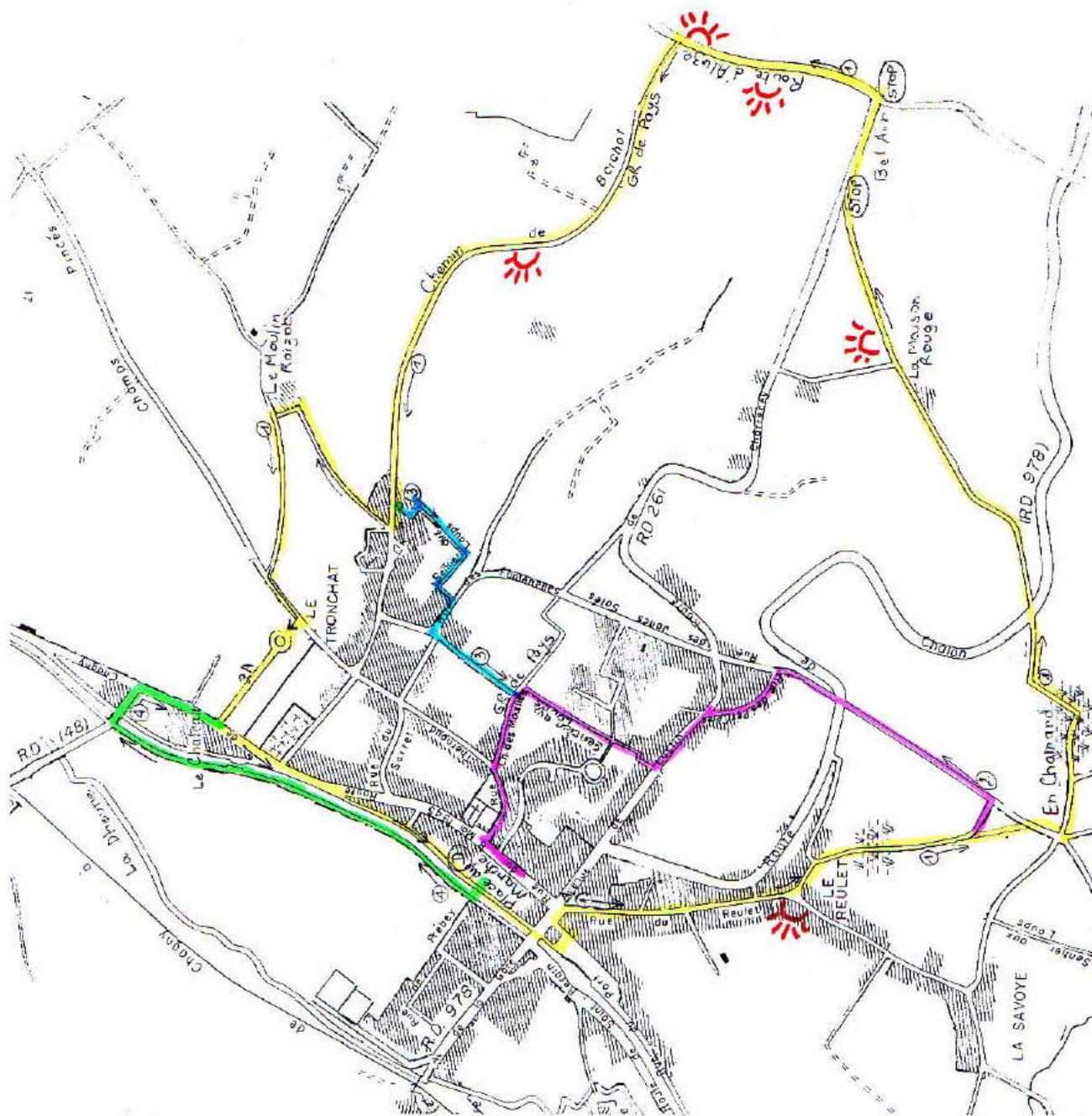
et descendre par la Zone Artisanale. Traverser la

RD 974 et suivre le sentier piétonnier à gauche. A

la 1ère maison une flèche jaune vous indique de

longer le Canal par le chemin de contre halage qui

vous ramène place du Marché.



Circuit n°2 Variante

Flèches jaunes n°2 sur fond rose

Longueur 3.5 km environ

Temps prévu 1 h 30mn

Dénivelée 47 m

Départ: place du Marché

Suivre le circuit n°1 (flèches jaunes) jusqu'à un petit bosquet de sapins. Là, une flèche jaune marquée 2 sur fond rose vous indique de tourner 2 fois à gauche. Traverser la RD 978, prendre la 1ère route à gauche. Traverser le lotissement des Perrières pour sortir sur la RD 261. Descendre à gauche sur environ 150 m et à droite entre le n°41 et le N°35 emprunter le Sentier aux Loups. En arrivant au bout du sentier (fin du grand mur), tourner à gauche pour descendre le chemin des Mouilles. Vous êtes sur le GR de pays "au fil des vignes et des vallées" qui vous ramènera place du Marché.

Circuit n°3 Variante

Flèches jaunes n°3 sur fond bleu

Longueur 6.5 km environ

Temps prévu 2 h 30 mn

Dénivelée 155m

Départ : place du Marché

Suivre le circuit n°1 (flèches jaunes) jusqu'au chemin de Boichot. Descendre sur le GR de pays "au fil des vignes et des vallées" (jaune et rouge) et le suivre jusqu'à l'entrée du hameau du Tronchat. Prendre le sentier à gauche qui suit toujours le GR de pays jusqu'à la rue des Fontenelles. Laisser le GR de pays en tournant à droite puis 50 m plus bas à gauche; un superbe sentier vous amène au chemin des Mouilles, de nouveau sur le GR de pays (jaune et rouge) qui vous ramène place du Marché.

Circuit n°4

Flèches jaune n°4 sur fond vert

Longueur 2 km

Temps prévu 3/4 h

Départ : place du Marché

Traverser le Canal par la passerelle et suivre la Voie Verte en direction de Dennevy. Au pont de la Gruyère, tourner à droite et rejoindre la RD 974 . De nouveau, tourner à droite et suivre le sentier piétonnier à droite de la route jusqu' à la flèche jaune. Suivre de nouveau la levée du Canal (chemin de contre halage) qui vous ramènera place du Marché.

Les Amis de Saint Léger sur Dheune

vous proposent

QUATRE BALADES LEODEGARIENNES

Départ St Léger sur Dheune

Sans difficulté

Carte IGN au 1/25000
Nolay 2925 Est